

CONDUIRE LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS



Public Visé:

RRH, ARH, chargé de formation

Prérequis : Aucun

Durée: 2 jours (14h)

Période : Toute au long de l'année

Horaires : A définir avec le client

Modalité : Présentiel intra entreprise

Rythme: Continu

Lieu: Sur site Client

Coût de la formation

880 Euros Nets de Taxes/ jour formation

Formatrice diplômée, spécialisée en droit du travail et RH

Moyens pédagogiques

Remise d'un support et accès à un espace pédagogique en ligne

Pédagogie active et participative

Suivi d'exécution

Signature des feuilles d'émargement par demijournée par les stagiaires et le formateur.

Salle de formation équipée

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Maîtriser les caractéristiques et enjeux de l'entretien professionnel Préparer et structurer ses entretiens professionnels Connaître les techniques d'entretien

PROGRAMME

Le cadre légal de l'entretien professionnel et ses enjeux

Connaître le contexte légal : rappel sur les points clés de la loi sur la formation professionnelle Quels sont les enjeux et les spécificités de l'entretien professionnel ?

Comprendre le rôle des différents acteurs (Managers, RH, collaborateurs)

Distinguer entretien professionnel de l'entretien d'évaluation

Connaître les dispositifs et outils d'orientation professionnelle (VAE, CIF, CEP, CPF)

Communiquer auprès des collaborateurs sur le sens et les objectifs de l'entretien professionnel

Utiliser une grille d'entretien

Maîtriser le vocabulaire des compétences (connaissances, aptitudes, aptitudes professionnelles...) Mettre en place des grilles de compétences

Conduire un entretien professionnel

Appréhender les étapes de l'entretien professionnel Favoriser le dialogue par les techniques d'écoute active, de questionnement et de reformulation Clarifier le projet professionnel du collaborateur Définir des actions de formation au regard des objectifs

Réaliser l'entretien professionnel récapitulatif tous les 6 ans

Clarifier les notions d'action de formation, progression salariale ou professionnelle Analyser le parcours professionnel du salarié Examiner et vérifier le respect des nouvelles obligations de l'entreprise Construire et élaborer la copie à remettre au salarié

Les plus JURISADOM : Formation concrète construite sur la pratique et les situations concrètes rencontrées par VOTRE entreprise.

Méthodes d'Evaluation

Evaluation à chaud et à froid à 45 jours

Questionnaire de satisfaction et une attestation individuelle de formation Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

4 rue Marconi 57000 METZ

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren: 804 359 131

Déclaration d'actvité : 41570342857

Code NAF: 8559A